

Genilac

bien vivre dans
ma commune

N°113

Avril
2025

BULLETIN MUNICIPAL

MAGAZINE BI-ANNUEL

**SECURISATION
DE L'ÉGLISE**
DU BOURG

VIE
MUNICIPALE

AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE

SOCIAL

SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

CULTURE

SPORT &
ASSOCIATIONS

Partenaire de
votre projet
immobilier



Pascale ORET
07 78 69 08 89



OSTIA
IMMOBILIER

Espace Sardon
45 Chemin de Pompey
42800 GENILAC
04 77 52 88 80
ostiaimmobilier.fr



Carole Andris

médecine traditionnelle chinoise
acupuncture, ventouses, diététique, pharmacopée

rdv au 06.03.41.39.87 ou sur le site
www.carole-andris-acupuncture.fr

Christian GRANGE

Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC
Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05
grange42@orange.fr



CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAIWA

ANTHONY LERIQUE

PAYSAGISTE

06.33.79.18.38



A.L. PAYSAGE
ENTRETIEN / ELAGAGE / CREATION



Rachel
Coiffure

Masculin Féminin Junior
165, allée des Cerisiers
42800 GENILAC
Tél. 04 77 75 54 19



DEGRUEL

Travaux publics et particuliers
Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret
42400 Saint Chamond

Tél : 04.77.22.15.69

www.degruel.com

ESPACE
revêtements

AU SERPENT

DROGUERIE

SOL

PEINTURE

DÉCORATION

STORE

MUR

ZAC BRUNON VALETTE - RIVE DE GIER - 04 77 75 00 48
www.auserpent.fr - Facebook Au Serpent

Relais PNEUS

- Pneus
 - Réparation pneus
 - Vidanges
 - Suspension
 - Freinage
 - Géométrie
 - Distribution
 - Embayage
 - Echappement
 - Batterie/Balais essuie glace/Ampoule
- 7 Plaine de grézieux 42420
LORETTE



Email : relaispneuslorette@gmail.com
Tél : 04.77.75.98.16



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Les travaux se poursuivent sur plusieurs sites de la commune, certains viennent d'être lancés ou se préparent.

Nous avons dû gérer un affaissement d'un pilier de la mairie. A vrai dire le sujet est en contentieux depuis 2022 mais j'ai pour coutume de ne pas communiquer lorsque les intérêts de la commune sont en jeu : en l'espèce, ce n'est pas aux Genilacois à porter le financement d'une erreur de conception. La décision de justice n'est pas rendue mais les expertises sont avec nous et nous avons enfin eu officiellement l'autorisation de corriger l'affaissement. C'est la raison pour laquelle vous avez pu constater des travaux à l'entrée de notre mairie.

Nous sommes également vigilants sur des faiblesses constatées sur l'église du bourg. Nous avons rapidement lancé une étude qui a permis un 1er état des lieux, avons désigné un architecte et lançons des travaux de sécurisation durant les mois à venir : cela implique déjà des contraintes sur l'usage du bâtiment et le stationnement aux alentours mais il s'agit de protéger la sécurité de tous et d'intervenir au mieux. Vous verrez donc là encore des travaux dans les mois qui viennent. Enfin, vous constatez tous les jours l'avancée des travaux sur la salle des Bourdonnes. Les extensions sont désormais visibles. Sachez que les élus et les services de notre commune ont la réputation de suivre au plus près les chantiers, parfois d'être exigeants et il est même arrivé que cela nous soit reproché. Peu importe. Nous assumons notre exigence même si cela demande beaucoup de temps et de travail, souvent peu visibles par chacun d'entre nous. Je tiens à remercier une nouvelle fois nos équipes et leur dire combien cette réputation est la seule voie à suivre dans l'intérêt de nos habitants.

Ceci étant, je tiens à aborder dans cet éditorial un tout autre sujet qui peut paraître loin de notre quotidien, même si nous prenons tous conscience des dangers qui guettent notre monde, et combien cela peut nous impacter à terme personnellement. Les alliances internationales d'hier sont aujourd'hui bouleversées. En critiquant vertement le Président

d'un pays attaqué depuis 3 ans et qui subit dans sa chair, avec courage et souffrance, la folie expansionniste du despote russe, le Président des Etats-Unis a humilié il y a quelques semaines son propre pays. Vous savez combien les valeurs démocratiques et républicaines sont pour moi des combats non négociables. Je constate aujourd'hui qu'un des pays fondateurs des libertés démocratiques se soumet aux volontés d'ennemis de la démocratie : cet événement restera devant l'histoire, j'en suis persuadé, comme une honte, un déshonneur, une trahison. La France et le Royaume-Uni ont eu en d'autres temps leur Munich, abandonnant alors la Tchécoslovaquie. Les Etats-Unis ont désormais leur Washington, menaçant d'abandonner l'Ukraine. Leurs dirigeants actuels n'ont rien appris de l'histoire. On attribue souvent à W. Churchill une phrase prophétique : « accepter le déshonneur pour éviter la guerre ne mène qu'au fait d'avoir à porter les deux. »

Je m'adresse donc ici solennellement, comme j'ai pu le faire sur divers réseaux, à ceux qui soutiennent ces nationalistes de carton plâtre. Les soutenir, c'est avoir sa part de responsabilité. N'oubliez pas que l'histoire n'a pas toujours été du passé. Elle est d'abord le présent qu'on écrit. Et nous l'écrivons tous par nos choix, nos prises de positions, nos avis défendus ou gardés sous silence. Nos actes, nos paroles, nos votes sont l'histoire de demain. Un jour, ces gens peuvent mener vos enfants, nos enfants, nos frères, nos voisins, nous-mêmes à la guerre si nous ne nous levons pas pour défendre les valeurs démocratiques et soutenir toutes celles et ceux qui les défendent, partout. L'Union Européenne a été créée pour éviter la guerre entre les pays européens jadis ennemis et c'est notre bien commun le plus précieux. La France en est un pilier et nous devons être fiers de ses valeurs, les réaffirmer à des yeux parfois devenus aveugles, les crier à des oreilles parfois devenues sourdes. Aujourd'hui, face aux démagogues et extrémismes, ne l'oublions pas. Ne cautionnons pas. Résistons.

Denis BARRIOL, Maire

VIE MUNICIPALE 4

COUP DE PROJECTEUR 7

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE 10

VIE SOCIALE & PRÉVENTION 13

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE 18

VIE CULTURELLE 22

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE 27

TRIBUNE LIBRE 34



- **Direction de la publication** : Denis BARRIOL
- **Responsable du comité de Rédaction** : Catherine FIEROBE
- **Comité de rédaction** : Bureau municipal
- **Administration** : Mairie de Genilac
- **Conception graphique** : Horspiste
- **Impression** : Horspiste - Tirage en 1 800 ex.



VIE MUNICIPALE

MONSIEUR ADRIEN GIRARD A FÊTÉ SES 100 ANS !

M. Girard est né le 2 février 1925. Il s'est engagé à 17 ans dans le maquis pendant la seconde guerre mondiale. Porté disparu pendant 1 an, il revient blessé à la jambe et aux poumons. Il s'installe avec ses parents à Genilac dont le bon air soigne ses blessures. Il s'est marié et a eu 2 filles. Employé prioritaire à la perception de Rive-de-Gier, il y fait toute sa carrière. En tant que retraité, il aime jardiner et surtout lire ! C'est un fervent adepte du portage de livres proposé par le CCAS et la médiathèque !



DES NOUVELLES DU CME

Après le renouvellement de neuf de ses membres le CME a repris ses travaux au rythme de 5 séances par année scolaire. Les 4 bancs de l'amitié ont trouvé leur place dans les 4 cours de récréation des 4 écoles de la commune. Les élèves les ont vite investis et leur fonctionnement, pour ne pas laisser un élève seul pendant une récréation, a été rapidement compris. De nouveaux projets devraient voir le jour lors des prochaines séances. La faisabilité de chaque idée est soumise à divers critères opérationnels et financiers. Chaque commission, après discussion et validation en interne, soumet à l'ensemble du conseil le fruit de ses réflexions qui sont débattues et votées ensuite. Les projets peuvent ainsi s'étaler sur plusieurs années avant de voir le jour. Des boîtes à idées dans chaque école, des caisses de jeux pour animer les récréations, des panneaux à destination des automobilistes aux abords des écoles...sont des pistes qui demandent à être approfondies et qui pourraient se concrétiser. La participation toujours très active de chaque membre du conseil anime les débats et fait avancer les idées. Les élus sont très assidus et essaient à chaque fois de trouver des idées qui participent au mieux vivre de chacun et chacune dans notre commune.



Les élus du CME 2024/2025 :

	Ecole Nelson Mandela Sardon	Ecole Jules Verne La cula	Ecole Victor Elie Louis Bourg	Ecole Sainte Famille Bourg
CM1	PERRUSSEL Nolhan	MALOSSE Ava VANEL Clara	DIDIER Romy RE Bérénice ISPRI Maël FILIPPE Octave	DUFAU Rose VAIANA Raphaël
CM2	DESOGUS Mathis RANCHON Lise	CHOMEL Chloé	CHYDERIOTIS Léonie PERROTINO-MANOUX Léane	LECLERT Camille

LA POLITIQUE COMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis de nombreuses années, notre commune s'engage activement en faveur de l'environnement et du développement durable. Consciente de son rôle dans la préservation des ressources énergétiques, elle mène une politique ambitieuse à travers plusieurs actions concrètes.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN MARCHÉ

Un effort d'investissement important a été réalisé sur plusieurs bâtiments municipaux, tant en rénovation qu'en construction, afin d'améliorer leur isolation thermique. Par ailleurs, trois de nos sites sont désormais équipés de panneaux photovoltaïques :

- La Mairie : 200 m² de panneaux, avec une production annuelle d'environ 26 000 kWh
- L'école VEL : 170 m² de panneaux, avec une production annuelle d'environ 39 000 kWh
- Le Centre Technique Municipal : 160 m² de panneaux, avec une production annuelle d'environ 36 000 kWh



Aujourd'hui, la production d'électricité solaire couvre 27 % de la consommation énergétique globale de la commune (bâtiments et éclairage public).

Un nouveau projet est en cours pour équiper la salle des Bourdonnes de panneaux photovoltaïques sur une surface de 130 m², avec une production estimée à 39 000 kWh par an. Cette installation porterait alors la couverture de notre consommation énergétique à 38 %. À noter que le rendement des panneaux peut varier en fonction de leur orientation, de leur inclinaison et de leur entretien régulier.

UNE GESTION OPTIMISÉE DE L'EAU

La préservation de notre ressource en eau est également une priorité.

Nous avons ainsi mis en place des dispositifs de récupération des eaux de pluie :

- Une cuve de 20 m³ au Centre Technique Municipal
- Une cuve de 10 m³ récemment installée aux Bourdonnes

Cette eau est utilisée pour l'arrosage des massifs floraux de la commune, réduisant ainsi notre consommation en eau potable.



UN ENGAGEMENT QUI SE POURSUIT



Nous sommes conscients qu'il reste encore des efforts à fournir, mais les actions mises en place démontrent que nous avançons dans la bonne direction.

Ensemble, poursuivons cet engagement en faveur d'un avenir plus durable !

PLANTER DES ARBRES : UNE ACTION ESSENTIELLE

Les arbres jouent un rôle fondamental dans la préservation de notre cadre de vie. De nombreuses études montrent que leur présence améliore notre bien-être en réduisant le stress et la violence, tout en favorisant une meilleure santé à tout âge. En outre, les arbres produisent de l'oxygène grâce à la photosynthèse, absorbent le CO² durant leur croissance et captent divers polluants atmosphériques.

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LE PATRIMOINE ARBORÉ

À Genilac, les arbres ont toujours été une priorité. Dès 2007, lors de la construction de la piscine intercommunale, puis en 2012, avec l'édification de la nouvelle mairie, des arbres ont été plantés dans les espaces verts associés à ces projets majeurs, notamment le long de l'allée des Cerisiers. Depuis, la commune a poursuivi cet engagement avec de nombreuses initiatives visant à renforcer la présence des arbres et arbustes sur son territoire :

- **École Victor Élie Louis (VEL)** : aménagement du parking et plantation d'environ 17 arbres, ainsi que plusieurs arbustes.
- **Centre Technique Municipal (CTM)** : implantation d'une longue haie d'arbustes.
- **Parc d'activité artisanale** : un projet de grande ampleur avec plus de 180 arbres, 1 623 arbustes et 173 vivaces déjà plantés.
- **Parking Simone Veil** : plantation d'une dizaine d'arbres.
- **Pôle familles des Bourdonnes (prévu pour fin 2025)** : plantation de 26 arbres et plus de 500 arbustes.



Choix des essences adaptées chez le pépiniériste

CHOISIR DES ESSENCES ADAPTÉES

Avec le réchauffement climatique, il est crucial de choisir des **arbres résistants aux sécheresses, aux canicules et aux variations climatiques**. Voici quelques espèces choisies :



Peuplier
Tremble



Chêne
chevelu



Merisier à fleurs
blanches



Amélanchier du
Canada

PRÉSERVER LES ARBRES EXISTANTS

En complément des nouvelles plantations, la commune s'engage activement dans la préservation des arbres déjà en place.

Ainsi, dans le cadre du programme d'aménagement du Domaine de l'Orme Blanc (ancien parc de l'Arc-en-Ciel), une espèce rare d'orme blanc a été conservée. De plus, l'abattage a été strictement limité aux arbres malades présentant un risque pour la sécurité.

UN TRAVAIL RIGOUREUX D'INVENTAIRE ET DE PROTECTION

Par ailleurs, un recensement approfondi du patrimoine arboré est en cours. Un classement de **40 arbres remarquables** est actuellement en phase de validation, en collaboration avec SEM. Ce travail d'identification est réalisé sous la supervision de **Mickaël Da Rocha**, Directeur des Services Techniques.

Grâce à ces actions, Genilac affirme son engagement en faveur de la biodiversité et d'un cadre de vie harmonieux, où la nature occupe une place essentielle.

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR ÉVITER LES DÉPÔTS SAUVAGES DE PNEUS

De nombreuses communes rencontrent des dépôts illégaux de pneus, en partie liés aux difficultés que peuvent connaître les détenteurs de pneus usagés pour les faire accepter par leur garagiste ou vendeur de pièces auto. Pendant de nombreuses années, l'obligation de reprise était en effet liée à une obligation d'achat de pneus neufs (le "1 pour 1"). Depuis le 1er janvier 2024, les distributeurs de pneus dont la surface de vente fait au moins 250 m² ont l'obligation de les reprendre gratuitement et sans achat de pneus neufs (dans la limite de 8 pneumatiques usagés par an et par personne). Les distributeurs dont la surface de vente fait moins de 250 m² peuvent aussi les reprendre mais ne sont pas obligés de le faire gratuitement. Ils sont donc susceptibles de les reprendre uniquement dans le cadre d'un achat de pneus neufs.

Tous les points de reprise sont recensés sur le site :

<https://www.quefairedemesvieuxpneus.fr/> ainsi que le site de l'ADEME <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>



CHANGEMENT DE DÉLÉGATAIRE POUR EAU POTABLE

Par délibération du 26 juin 2024, Saint-Etienne Métropole a décidé d'attribuer le contrat de délégation du service public de production et de distribution d'eau potable sur le territoire de la Moyenne Vallée du Gier, intégrant la commune de GENILAC, à la société SAUR.

La société SAUR se substituera à la société VEOLIA à partir du 18 avril 2025 et interviendra sous la marque Oélie.

Jusqu'au 18 avril 2025, la société VEOLIA reste votre interlocuteur pour tout sujet concernant le service de l'eau. Le nouveau contrat vous permettra de bénéficier des services actuels qui seront complétés notamment par :

- Un nouveau service de télérelève de votre compteur d'eau (service déployé progressivement à partir de 2025 et disponible au plus tard fin 2026), vous permettant de mieux maîtriser vos consommations et de ne plus avoir de factures établies sur une estimation.
- Une information en temps réel des événements sur le réseau (interruption de la distribution ou retour à la normale) à la condition que vous ayez communiqué votre numéro de téléphone portable, ou une adresse internet.

Tous les abonnés au service de l'eau recevront de la part Saint Etienne Métropole et de Oélie SAUR, dans

les prochaines semaines, un dossier qui présentera plus en détail le contexte de ce changement, les coordonnées Oélie SAUR à partir du 18 avril 2025 et qui vous demandera de retourner quelques informations vous concernant (n° de téléphone, email, coordonnées bancaires en cas de choix du prélèvement pour régler votre facture d'eau...)

Des conseillers d'accueil d'Oélie/Saur tiendront une permanence en Mairie dans la continuité de la réception de ce dossier (les dates et heures d'accueil vous seront précisées dans le dossier remis) afin de répondre à vos éventuelles interrogations. Vous pourrez être reçus sans rendez-vous.

Ce changement de distributeur n'aura aucun impact sur la distribution de l'eau, il n'y aura aucune interruption du service.



CHANGEMENT DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Métropole stéphanoise a mis en place depuis quelques années une politique volontariste de réduction des déchets (voir coup de projecteur bulletin précédent). De ce fait, le volume des ordures ménagères (bacs noirs) a fortement diminué. C'est pourquoi, il est nécessaire de faire évoluer les fréquences de collecte pour mieux les adapter aux besoins des habitants et améliorer les performances de tri.

A l'issue d'une procédure d'appel d'offres, le marché de collecte des déchets ménagers a été attribué à la société Suez. Un nouveau planning hebdomadaire prévisionnel des tournées de collecte est à l'étude.

Les jours de collecte envisagés pour la commune de Genilac (sauf cas particuliers : voies en limite du territoire communal, voies étroites, etc.) sont :

- **papiers et emballages** (poubelles jaunes) : **mardi après-midi,**
- **ordures ménagères** : **mercredi matin semaine paire.**

Il s'agit d'une pré-information non définitive.

Le planning définitif sera communiqué aux habitants concernés par des changements de jours de collecte.



CIMETIÈRE

Les deux cimetières de la commune ont été dotés de nouveaux columbariums. En effet les trois columbariums étaient à ce jour tous retenus.

Le columbarium de La Cula a été installé courant février et celui du bourg qui nécessite la pose d'une base bétonnée est arrivé courant mars.

Depuis quelques années les anciennes concessions qui pouvaient être reprises l'ont été. Au cimetière du bourg, le carré des indigents qui servaient principalement pour les décès liés au Centre de Gravenand, a été entièrement remis à neuf. Toutes les concessions de ce carré ont été vendues et les prochaines demandes se feront dans le bas du cimetière.



COUP DE PROJECTEUR

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis le 01 janvier 2016, Saint-Etienne Métropole est devenue compétente en matière de planification urbaine.

Depuis décembre 2018, SEM construit un projet de territoire ambitieux et partagé qui concerne 53 communes. Cela se traduit par l'élaboration du **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)**.

Le PLUI fixe les règles liées à la

constructibilité des terrains sur un ensemble de communes. Il fixe les règles que nous devons respecter pour la construction et protège les zones naturelles et agricoles. Ces zones sont définies en cohérence avec les besoins du territoire en lien avec l'augmentation de la population et la croissance de l'emploi. Il faut également le mettre en adéquation avec toutes les nouvelles mesures gouvernementales dont la Loi Climat et Résilience. Il sera réalisé

RAPPEL



Notre commune a modifié son PLU récemment (Plan Local d'Urbanisme) et celui-ci a été approuvé en 2018.

à l'échelle des 53 communes de la métropole et déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour les 10 à 15 ans à venir.

Au final, le PLUI sera un outil définissant les règles de construction à l'aide d'une carte de zonage et d'un règlement écrit. Il remplacera, une fois approuvé, les Plans Locaux d'Urbanisme actuels, à l'échelle des communes.

NOTRE PLUI, ÉTAPE PAR ÉTAPE

1 DIAGNOSTIC ET ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Dresser un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique et environnemental, etc.

3 TRADUCTION RÈGLEMENTAIRE

Comment atteindre notre but ?

Traduire les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en déterminant avec de nouvelles règles, « quoi, où, quand et comment construire ou protéger ? », sur chaque type de zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières).

Ce sont les orientations d'aménagements et de programmations (OAP) qui expriment ce que la collectivité territoriale attend en matière d'aménagement du territoire métropolitain.

5 APPROBATION

Le PLUI entre en vigueur après son approbation en Conseil Métropolitain, sur les 53 communes qui composent la Métropole.

2 PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Quel territoire pour demain ?

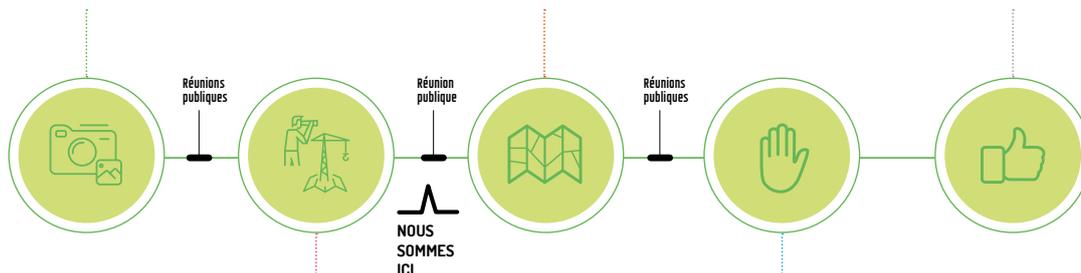
Définir les grandes orientations du territoire à suivre pour les 10 à 15 prochaines années, articulées sur trois volets :

- Un territoire au travail
- Croître autrement
- Mieux habiter, ensemble

4 ARRÊT ET CONSULTATION

Qu'en pensent les partenaires et la population ?

Suite à l'arrêt du projet, les habitants ainsi que les personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires, etc.) sont consultés une dernière fois à travers l'enquête publique. Dans l'intérêt général, il s'agit d'étudier ces avis et demandes.



Christel GRENARD - 3^{ème} adjointe



Christine DI SALVIO - Agent d'urbanisme



Nicolas RANÇON - Conseiller délégué

DESSINER L'AVENIR DU TERRITOIRE

Tout d'abord, un état des lieux a permis aux élus d'identifier de grands enjeux pour le territoire. Pour cela, de nombreux ateliers avec des thématiques bien précises ont eu lieu, confortés par des visites sur terrain avec les élus, les agents et divers intervenants. Les élus et agents de Métropole sont accompagnés par les techniciens d'EPURES (Agence d'Urbanisme de la région stéphanoise).

1/ UN TERRITOIRE AU TRAVAIL

Accompagner l'évolution de l'agriculture

La Métropole souhaite préserver la capacité nourricière de son territoire en protégeant les terres agricoles et en soutenant les activités agricoles existantes. Il s'agit également d'encourager le développement de nouvelles exploitations et promouvoir l'adaptation des pratiques agricoles face aux défis climatiques et environnementaux.

Créer un environnement propice au développement des forces productives métropolitaines

Pour dynamiser l'économie locale, la Métropole propose des réponses aux besoins des entreprises, en incitant, par exemple, à la construction d'une offre immobilière et foncière diversifiée. De plus, la Métropole s'efforce d'améliorer les composantes urbaines, architecturales, paysagères et environnementales des zones d'activités afin de créer un cadre attractif et compétitif pour les entreprises et pour l'emploi.

Conforter l'activité tertiaire

Le secteur tertiaire regroupe l'ensemble des services proposés aux personnes (particuliers et entreprises). Ils peuvent être commerciaux (transports, commerces, banques, assurances...), ou autres (hôpitaux, police, administration...).

L'objectif est d'identifier les secteurs d'activités de services actifs dans les centres-villes et d'encourager leur développement et leur accessibilité.

Conforter une offre de commerces équilibrée, anticiper les changements, et prévenir la vacance immobilière

La Métropole s'engage à assurer une présence équilibrée des commerces et des activités sur l'ensemble du territoire. Cette politique vise à favoriser le maintien et l'adaptation

des rez-de-chaussée commerciaux dans les centres-villes et les villages. En parallèle, il s'agit de limiter l'extension des grandes zones commerciales situées, en périphérie, afin de préserver l'attractivité des petits commerces de proximité.

Promouvoir et mettre en valeur les patrimoines bâtis et les paysages

La Métropole s'engage pour la préservation et la valorisation de ses paysages et de son patrimoine bâti, qui sont des marqueurs forts de l'identité de son territoire. Elle entend ainsi renforcer l'attractivité locale et promouvoir un tourisme urbain et rural de qualité.

2/ CROÎTRE AUTREMENT

Engager la métropole dans une dynamique foncière plus sobre

La Métropole est soucieuse de transmettre aux générations futures, un patrimoine paysager, naturel, agricole, alimentaire et forestier préservés. Afin de poursuivre une politique d'aménagement durable, le PLUi incite à limiter l'artificialisation d'espaces naturels et à construire au sein d'espaces déjà urbanisés.

Créer les conditions d'une mobilité durable

Pour promouvoir des déplacements plus vertueux, la Métropole travaille à harmoniser développement urbain et offre de transport en commun. Elle cherche à diminuer le trafic routier en encourageant les modes actifs (vélo, marche...), et les solutions alternatives à l'autosolisme (covoiturage, transports publics, etc). La Métropole souhaite développer le fret durable et améliorer les liaisons entre les infrastructures et les modes de transports sur l'ensemble du territoire

Prévenir et gérer les risques

La Métropole s'engage à protéger les populations contre les risques

Ces concertations ont permis d'élaborer un **PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES PADD**.

Le PADD détermine les grandes orientations et les projets structurants, fixe des objectifs chiffrés et vérifie la cohérence entre les différentes politiques publiques, tout en tenant compte des spécificités de chaque commune. Il s'articule autour de 3 grandes thématiques :

majeurs, assurant ainsi un environnement plus sûr et plus résilient. Afin de prévenir et gérer les risques, la Métropole veut donner aux terrains à risque (minier, inondation...) des usages appropriés, et ainsi contribuer à l'atténuation des crises environnementales (par exemple : création d'espaces verts en zone inondable).

Améliorer la santé des habitants

Plusieurs domaines sont investis pour garantir un cadre de vie favorable à la santé. Préserver la santé, c'est notamment adapter les villes au réchauffement climatique en aménageant par exemple des îlots de fraîcheur. La Métropole assure, par ailleurs, la prévention face aux nuisances (bruit, pollution...). Enfin, l'activité physique est essentielle pour la santé. Des aménagements spécifiques dans l'espace public (piste cyclable, terrain de sport...) doivent inciter à choisir les mobilités actives comme la marche ou le vélo.

3/ MIEUX HABITER, ENSEMBLE

Consolider les villes en déprise et préserver le cadre des villages

Pensé en cohérence avec la politique métropolitaine de l'habitat, le PLUi encourage une offre de logements conformes et adaptés aux besoins des habitants. La Métropole poursuit plusieurs objectifs : le renouvellement urbain dans les zones les plus fragiles, la lutte contre la vacance de logements, la revitalisation des centres-villes et l'amélioration du cadre de vie.

Mettre la qualité et la diversité du bâti au coeur des préoccupations

La qualité de l'habitat est une composante de la qualité de vie. Aussi, la Métropole s'engage à répondre aux besoins des habitants en matière de logement et à garantir la mixité sociale sur l'ensemble de son territoire.

Optimiser l'usage des ressources naturelles du territoire

La Métropole se donne pour mission d'optimiser l'usage des ressources naturelles. Elle travaille ainsi à améliorer la gestion du cycle de l'eau (du pompage jusqu'au traitement des eaux) et la gestion des eaux pluviales. De plus, l'objectif est de favoriser la transition énergétique du territoire, la sobriété et l'accroissement de la production d'énergies renouvelables.

Consolider le patrimoine naturel comme pilier du cadre de vie des habitants

La Métropole souhaite préserver les espaces agricoles et naturels, et les valoriser comme des atouts de son attractivité. Elle souhaite également intégrer davantage de nature en ville, en préservant et en rendant accessibles les espaces verts urbains. La Métropole a aussi pour volonté de placer la ressource en eau au coeur des projets urbains.

Développer et aménager des lieux de rencontre et de convivialité

La Métropole veut bâtir un territoire favorable à la vie sociale, en créant notamment des espaces publics accessibles et attractifs. Elle souhaite également préserver les services et les équipements de proximité, afin de répondre aux besoins quotidiens des métropolitains.

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS : DÉCRYPTAGE

Un terrain non constructible aujourd'hui, pourra-t-il le devenir demain ? Est-ce possible de réaliser une extension de ma maison ? Autant de questions que vous vous posez peut-être déjà.

Ces sujets sont particulièrement liés à la Loi Climat et Résilience qui vise à faciliter la mise en oeuvre des objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols, d'ici à 2050. Explications.

Entre 2011 et 2021,
ce sont environ

671

hectares (1ha = 10 000 m²) d'espaces naturels, agricoles et forestiers qui ont été consommés dans la métropole stéphanoise



ce qui représente

1%

de la superficie de toute la métropole.

A titre de comparaison, c'est **2 fois** la superficie de la **commune de Saint-Priest-en-Jarez** ou encore



14 exploitations agricoles moyennes du département de la Loire.



La consommation d'espaces, qu'est-ce que c'est ?

On parle de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers lorsqu'on utilise ces espaces pour la création ou l'extension d'espaces urbanisés, que ce soit pour développer des entreprises, implanter de nouveaux équipements ou construire de nouveaux logements. Ces dix dernières années, au sein de Saint-Étienne Métropole, 71% des terres consommées l'étaient pour de l'habitat et 24 % pour des activités économiques. Les 5 % restants l'ont été pour des équipements (crèches, gymnases, stations d'épuration etc)*



Pourquoi éviter de consommer des espaces naturels, agricoles et forestiers ?

- pour la vocation alimentaire des tissus agricoles ;
- parce qu'ils favorisent la biodiversité ;
- limitent les risques d'inondation par ruissellement et stockent du carbone ;
- car une ville moins étalée diminue les temps et coûts de transport, limite la facture énergétique ;
- parce que faire la ville sur la ville permet d'optimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement d'équipements publics.



Qu'est ce que cela signifie concrètement pour mon terrain ?

Il sera toujours possible de développer le territoire et d'avoir de nouvelles constructions. En premier lieu, il faudra privilégier la densification, l'extension de son logement ou des bâtiments, ou encore la construction sur ces sites déjà artificialisés (friches, bâtiments à réhabiliter, etc).

Puis, avant d'envisager le changement de zonage d'un terrain, la collectivité s'interroge : le projet envisagé peut-il se concrétiser dans une zone déjà urbanisée ? S'il devient constructible, est-ce que cela condamne tout futur usage agricole ? A quel besoin répond-il ? Mon terrain est-il situé à proximité du centre-bourg et des services ? Les réseaux (eau potable, assainissement) sont-ils suffisants ? Toute nouvelle construction devra être compensée par une renaturation équivalente des sols (un parking en bitume transformé en parc urbain boisé par exemple).



Quel rôle peut jouer Saint-Etienne Métropole ?

Le 22 août 2021, les travaux de la convention citoyenne pour le climat ont abouti à la promulgation de la loi « Climat et Résilience », pour lutter contre le dérèglement climatique et renforcer la résilience face à ses effets.

La loi oblige l'ensemble des collectivités, à prévoir la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers dans leurs documents d'urbanisme.

L'objectif est de réduire de moitié la surface consommée d'ici 2031, par rapport à la décennie précédente (2011-2021). Pour Saint-Étienne Métropole, il s'agit donc de réduire la consommation

d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'environ 330ha.

Pour parvenir à cet objectif, puis à celui du Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050, Saint-Étienne Métropole travaille au quotidien avec les 53 communes et leurs maires. Des solutions sont réfléchies pour densifier ou s'étendre sur des surfaces déjà artificialisées, avant de construire en extension sur des espaces naturels, agricoles ou forestiers. Autant d'enjeux qui nécessitent de réfléchir les enjeux à l'échelle de nos 53 communes et sur le long terme.

ENSEMBLE, IMAGINONS NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

plu@saint-etienne-metropole.fr
ou concertation-plui@saint-etienne-metropole.fr

Partagez-nous un avis, une remarque ou une suggestion

PPA GOSE : PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT GIER - ONDAINE - SAINT-ETIENNE SUD

Un vaste projet, piloté par Saint Etienne Métropole depuis 2020, vise à **transformer le paysage urbain de ses « fonds de vallée » d'ici 2035**. Les objectifs: remodeler le paysage, réinvestir les rivières, repenser les mobilités et transformer l'urbanisation.

À ce jour, il existe une trentaine de PPA en France. Mais le PPA de Saint-Étienne Métropole se distingue des autres par son ampleur : il concerne 13 communes, là où la plupart des autres PPA ne porte que sur des grands quartiers, et s'appuie sur 18 partenaires dont SEM, Etat, EPORA, Département de la Loire, Banque de Territoires.

Première étape : un contrat signé en 2020 entre ces acteurs avec l'objectif de mener à bien, sur une période de 15 ans, des opérations d'aménagement d'envergure, dans ces territoires fortement urbanisés, industrialisés, où les rivières ont trop longtemps été contraintes et ignorées, où se concentrent les risques d'inondation, la pollution industrielle, les axes de communication, les nuisances liées au bruit et à la pollution de l'air. Le PPA vise aussi à retravailler les entrées de ville et les espaces publics des centres-villes pour les rendre plus attractifs.

Un travail complexe, mais nécessaire pour l'avenir de nos vallées.

12 projets ont été identifiés comme prioritaires, et sont aujourd'hui en phase d'études avancées



ou de chantier. Mutation de friches industrielles en quartier paysagé, aménagement et/ou découverte de rivières, création d'écoquartiers, aménagement de parcs, transformation d'un centre-ville... les projets sont divers mais ont en commun leur ampleur et leur impact. Tous devraient voir le jour d'ici 2035.

Le secteur du Sardon fait partie du périmètre du grand parc du Gier qui s'étend sur les communes de Genilac, de Lorette et de Rive-de-Gier et qui a vocation à relier par une grande voie verte Saint-Chamond à Rive-de-Gier, le long de la rivière Gier.

Des études sont en cours pour mieux intégrer le projet de réaménagement de l'échangeur autoroutier dans le paysage, requalifier les franges de l'A47, et aménager le parc du Gier

le long de la rivière afin de la mettre en valeur et de limiter le risque d'inondations.

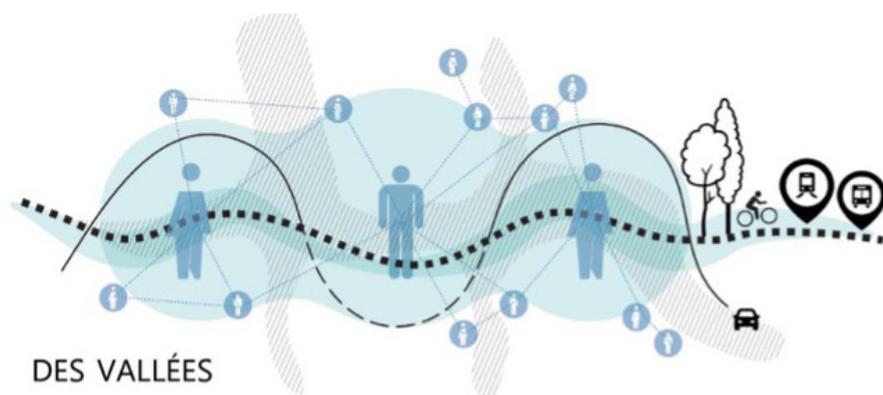
En conclusion, il s'agit d'un vaste projet en lien avec le PLUi qui nécessite beaucoup de réunions de travail auxquelles assistent nos élus et techniciens pour avoir une vision globale du territoire.



Joëlle COUSIN - 1^{ère} adjointe



Emilie FORNER - Chargée de projet



DES VALLÉES

RÉ(IN)SPIRÉES

EN SAVOIR +



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

ENTREtenir ET RESTAURER LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA COMMUNE

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ SITUÉE À LA CULA

Elle a longtemps été un lieu de pèlerinages. Ses ex-voto antérieurs à la seconde guerre mondiale en font un patrimoine historique et culturel unique mais des travaux de rénovation et de mise en sécurité pour un montant total estimé à 54 000 € sont nécessaires.

La commune a sollicité le soutien de la Fondation du Patrimoine qui a mis à disposition une page dédiée à la collecte de fonds en faveur de ce projet sur son site internet.

En date du 26/02/2025, 55 donateurs ont permis de récolter 8 585 €.

Nous avons presque atteint le montant de 9 700 € nécessaire pour le lancement de la 1^{ère} tranche de travaux qui portera sur la réfection du clocheton et la réparation de la toiture.

Nous comptons sur votre soutien et envisageons de lancer ces travaux avant la fin de l'année 2025 !

Les entreprises mécènes bénéficient d'une réduction d'impôts sur les

sociétés de 60 % du montant du don dans la limite de 20 000 €.

Pour faire un don :



L'ÉGLISE SAINT GENIS (AU BOURG)

Suite à des chutes de pierre, une étude globale de la structure a été réalisée grâce au passage d'un drone fin décembre. Le montant des travaux de mise en sécurité, qui ont déjà commencé, s'élèvent à 350 000 €.

La commune recherche activement des subventions pour réaliser les autres travaux moins urgents de rénovation mais contrairement à la chapelle de La Cula, l'église Saint Genis ne possède pas de caractéristiques patrimoniales particulières et ne peut donc pas prétendre aux aides de la fondation du patrimoine.



Reprise des joints de corniche



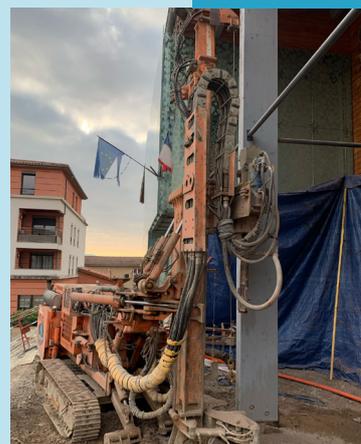
Pose de barrières pour délimiter la zone dangereuse

REPRISE DU PILIER DE LA MAIRIE

Les travaux ont commencé en février :

- Décaissement de la plateforme d'entrée
- Pose de 2 micropieux prenant appui à 9 mètres de profondeur sur le sol dur
- Consolidation de la base du pilier
- Reprise de la charpente
- Reprise de la dalle

Nous envisageons par la même occasion de reprendre aussi le revêtement des escaliers afin de redonner du cachet au parvis de la mairie du côté de la place Jean Odin.



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

L'année 2024 a été marquée par une forte augmentation des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble des communes de la vallée du Gier.

C'est un vrai problème pour les apiculteurs mais également un problème de santé publique contre lequel un plan national de lutte a été lancé.

Soutenue par GDS Loire, le syndicat d'apiculture de la Loire et Saint Etienne Métropole, notre commune a décidé d'agir contre les frelons asiatiques :

- Achat de deux combinaisons de protection pour intervenir contre les nids,
- Conférence à la médiathèque vendredi 21 février,
- Désignation de deux référents «frelon asiatique».

Les actions suivantes sont mises en place :

- Le piégeage printanier sélectif des fondatrices, de mi-mars à fin mai
- La destruction des nids primaires, durant la même période.
- La destruction des nids secondaires, en septembre et octobre.

Ces actions doivent être répétées, au moins pendant quatre ans nous disent les scientifiques de l'Institut Technique et Scientifique de l'Abeille et des Pollinisateurs, ITSAP, pour obtenir des résultats visibles, pour limiter les prédateurs que le frelon asiatique exerce sur les abeilles, mais aussi sur l'ensemble de la biodiversité, sur le monde agricole qui nous nourrit.

Pour être réussies, ces actions nécessitent une véritable mobilisation citoyenne !

LA PREMIÈRE ACTION :

La campagne d'information sur le piégeage a commencé fin février avec une vingtaine de piègeurs sur la commune, mais nous voudrions encore améliorer cette mobilisation. Si vous avez un jardin, un petit ou un grand verger, contactez vite la mairie. Prix du piège : 3 € TTC

Une fondatrice piégée ce printemps, ce sont plusieurs milliers de frelons asiatiques en moins pour l'été et l'automne, dans notre commune !

LA DEUXIÈME ACTION :

La destruction des nids primaires est capitale. Il faut repérer ces nids en « pâte à papier », gros comme une orange, construits par la

fondatrice à l'abri des intempéries. Ouvrons les yeux et observons la sous-face des toits, les abris de jardin, les cabanes. Les référents de notre commune, Bruno DOMBEY et Mickaël DA ROCHA sont disponibles pour répondre à vos questions par mail (bruno.dombey@genilac.fr) vous aider à piéger en vous formant et en vous procurant des pièges, prendre en charge la destruction des nids primaires.

Un nid primaire détruit maintenant, ce sont plusieurs milliers de frelons asiatiques en moins pour l'été et l'automne, dans notre commune !

Si nous voulons que nos enfants et petits enfants aient le plaisir



de croquer beaucoup de fruits, soyons des citoyens actifs, engagés pour défendre ensemble la biodiversité et plus largement, notre environnement.

GUIDE D'UTILISATION DU PIÈGE SELECTIF POUR FRELONS ASIATIQUES

Matériel nécessaire

1. **Couvercle spécial conçu pour le piégeage du frelon asiatique**
2. **Bocal en verre** (style bocal à confiture)
3. **Quelques brindilles pour laisser les insectes non ciblés sortir**
4. **Romanetti rosso** (prix < 4 euros chez Lidl) **ou mélange**
1/3 de sirop, 1/3 de bière et 1/3 de vin blanc



INSTRUCTIONS

1. Assemblage initial

Insérez les brindilles dans le pot, versez environ 1 cm de romanetti rosso ou du mélange 1/3 de sirop, 1/3 de bière et 1/3 de vin blanc.

Vissez le couvercle spécial sur le bocal sans le serrer complètement.

Posez le piège à l'horizontal

2. Emplacement du piège

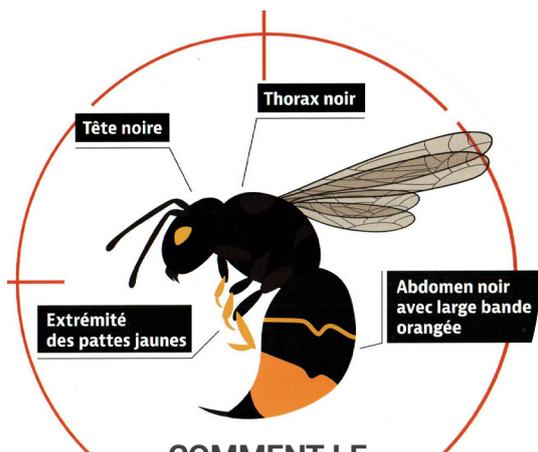
placez dans le jardin ou au bord d'une fenêtre



3. Utilisation et Entretien

suivez le début et la fin de piégeage sur notre site ou sur L'iliwap de votre commune. renouvelez l'appât tous les 10 jours

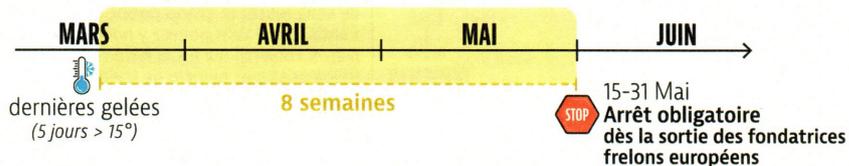
Toutes les informations sont sur notre site internet : <https://syndicat-apiculture-loire.fr/>



COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu 5 jours à +15°, et pendant 8 semaines



OÙ PIÉGER ?

Dans les zones où la pression du frelon asiatique est importante à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de nourriture printanière (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ 1m20

LES TRAVAUX DES BOURDONNES AVANCENT !



Reprise de la façade côté parking



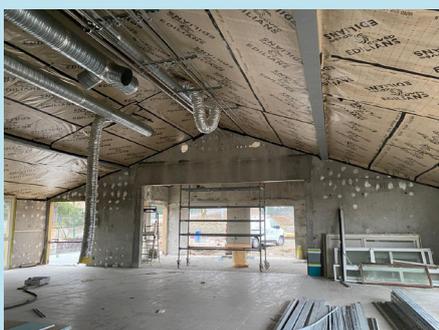
Création d'une extension



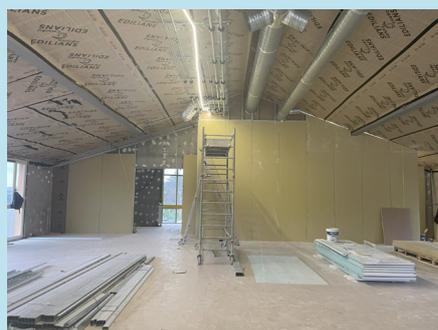
Coulage de la dalle de l'extension



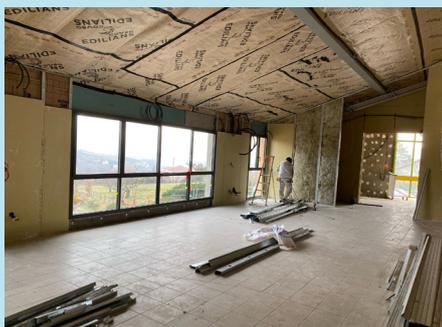
Montage des cloisons de l'extension



La future entrée de la salle Marcel Suzat



Salle Marcel Suzat - côté escalier



Salle Marcel Suzat - vue sur St Martin



Future entrée du centre de loisirs



Rez-de-chaussée

VIE SOCIALE & PRÉVENTION



SPECTACLE GOURMAND POUR LES SENIORS DE LA COMMUNE

Nous avons accueilli 110 personnes qui se sont inscrites pour participer au spectacle gourmand offert par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune le samedi 07 décembre 2024. Nos aînés sont partis satisfaits et avec le sourire ! Un grand merci à nos bénévoles, à la municipalité, aux enfants et animatrices du périscolaire de Genilac qui

ont réalisé des décorations pour les tables ! Merci à nos artistes : Véronique et Pierre Luc qui nous ont enchantés et merci à nos Aînés de leur présence !

RDV le samedi 06 décembre 2025 pour un nouveau spectacle !



Mission Locale
Gier - Pilat

Vous êtes retraité, en activité
Vous voulez donner du temps pour accompagner un jeune ?

Le parrainage

à la Mission Locale

Une Mission d'utilité publique

Vous êtes un professionnel en activité ou retraité de tout horizon ?
Vous voulez partager votre savoir-faire & expérience ?

Rejoignez-nous au
06 67 86 37 41
Hetti Dumas

MISSION LOCALE

PARRAINAGE VERS L'EMPLOI

- Dispositif d'état crée en 1993 pour lutter contre les discriminations
- Mentorat intergénérationnel avec une expérience d'entreprise
- Outil d'accompagnement complémentaire à destination des demandeurs d'emploi
- Par un professionnel bénévole en activité ou retraité
- Accompagnement de 6 mois
- Convention tripartite : jeune-parrain-ML

QUEL EST LE RÔLE DU PARRAIN ?

- Transmettre les codes de l'entreprise
- Permettre l'accès à un réseau
- Découvrir des métiers, les rapprocher des employeurs
- Les aider à mieux cibler les candidatures
- Les soutenir dans la prise de confiance et de l'autonomie

Vous êtes intéressés pour accompagner un jeune ?

Hetti DUMAS Conseiller
Emploi Formation
Relations Entreprises
Saint-Chamond & Vallée
h.dumas@ml-gierpilat.org
06 67 86 37 41



CONSEILS DU MOMENT !

PIQÛRE DE TIQUE

Les tiques peuvent transmettre des maladies, dont la Maladie de Lyme. Soyez vigilant au printemps et à l'automne. Après toute sortie, inspectez-vous minutieusement la peau. La tique peut être très petite et sa piqûre est indolore.

En cas de piqûre, ôtez la tique avec un tire-tique ou une pince à épiler sans appliquer aucun produit (alcool, éther...), puis désinfectez.

ATTENTION : en cas de rougeur ou de fièvre...consultez vite votre médecin. Sans traitement précoce, la maladie de Lyme peut devenir potentiellement grave et provoquer : douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...



Pour en savoir plus :
Association France Lyme
www.francelyme.fr

POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGUEZ !

Élaguez régulièrement les arbres de vos jardins situés en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Cela permet également de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques ou électriques en cas de vent ou d'intempérie.

Les bénéfices d'un élagage régulier :

- Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte.
- Limiter le ramassage des feuilles
- Prévenir la chute des branches

Le conseil :

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe.



LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Partout, supprimez les collections d'eaux :

• **Avaloirs pluviaux, pièges à sable, réseaux techniques, bassins d'eau claire, creux d'arbres,...**

Cartographiez-les et traitez-les (anti-larvaire) lors de leur mise en eau ;

• **Cimetières**

Modifiez vos pratiques : pas d'eau dans les vases, sable humide à la place ;

• **Jardinières**

Raisonnez leur arrosage : terreau humide, jamais d'eau apparente ;

• **Soucoupes sous les pots de fleurs, vases**

Videz-les au moins une fois par semaine ou remplissez de sable qui, mouillé, permet à la plante d'y puiser son eau ;

• **Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées**

Curez-les et entretenez-les très régulièrement ;

• **Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage)**

Couvrez-les de toile moustiquaire ou autre tissu ;

• **Stockage d'objets susceptibles de conserver l'eau**

Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les.



AMBROISIE : ATTENTION ALLERGIES !

Détruisez l'ambroisie, la plante doit être éliminée ! Les pollens d'Ambroisie peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été !

Comment l'éliminer ? Par l'arrachage (avec port de gants), par un fauchage (à 10 cm), de préférence avant la floraison, fin juillet répété fin août, en empêchant son installation par végétalisation avec des plantes non allergisantes (trèfle, luzerne...).

ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DE L'AMBROISIE



Informez-vous !
www.ambroisie.info
ou www.pollens.fr

VIE

SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

QUELQUES NOUVELLES DU PÉRISCOLAIRE :

TAP

Des ateliers après la classe sont mis en place sur les 3 sites du péricolaire, au Sardon, au Bourg et à La Cula. Différentes activités sont proposées du CP au CM2, sur inscription pour 6 à 7 séances, pendant une heure, sans supplément de prix pour les familles.

Cette année, Pierre de la médiathèque encadre un atelier numérique avec des jeux demandant de la coopération et développant le « jouer ensemble ». Des enfants de « La maison de sésame » participent aux ateliers sur le site de l'école VEL. La création de contes et des activités manuelles complètent l'offre sur les autres sites. Ces activités sont renouvelées entre chaque vacances scolaires.



FORMATION

Concernant la formation des personnels, en juin 2024, Coralie animatrice au péricolaire de La Cula a obtenu le CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance. Elle l'a passé en candidat libre, en suivant des cours par correspondance, nous la félicitons.

Cette année également nous avons recruté sur le site du Bourg Alvina qui est en apprentissage. Elle suit les cours à la MFR de Saint-Chamond les mercredis et travaille pour le péricolaire les autres jours de la semaine. Elle passera son CAP AEPE en juin 2025.



Alvina



Coralie

ECOLE NELSON MANDELA

NOUVELLE PARTICIPATION AU CONCOURS DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE POUR LA CLASSE DE CM1-CM2

Jeudi 23/01/25, les élèves de CM1-CM2 de l'Ecole publique Nelson Mandela ont participé pour la 6ème année consécutive à la finale locale des Petits champions de la lecture.

Ils se sont ainsi rendus à la médiathèque de Genilac pour lire à haute voix un texte de leur choix qu'ils avaient préparé depuis de longues semaines en compagnie de leur enseignante Mme Juge et aussi à la maison avec la complicité de leur famille.

Le jury était composé d'Anaëlle Frédière, responsable de la médiathèque, de Cathy Peillon, conseillère pédagogique de la circonscription de Rive de Gier et responsable de l'organisation du concours dans notre vallée, de Christian Rochefolle, adjoint aux affaires scolaires et de l'enseignante de la classe.

Chaque élève était également chargé d'évaluer la lecture de ses camarades selon une grille constituée ensemble en classe afin de pouvoir à l'issue de la finale indiquer le prénom de l'élève qui l'avait le plus convaincu.

Le niveau de lecture était relevé et il n'a pas été simple pour le jury de déterminer le vainqueur de l'épreuve !



Petits champions de la lecture

Cependant, Idil Kucuktas a été désignée ambassadrice de la classe.

(Le jury avait également attribué la 2^{ème} place à Mila Brito et la 3^{ème} place à Mathis Desogus.)

Les membres du jury ont tenu à féliciter tous les participants dont le travail assidu à contribuer à mettre à l'honneur la lecture à haute voix. Au final, tout le monde a pris grand plaisir à cette rencontre et chaque élève vainqueur a reçu un chèque lire d'une valeur de 10€ dans le cadre du partenariat avec les nuits de la lecture qui se tenaient au même moment.

Depuis, Idil est allée défendre les couleurs de la classe lors de la finale départementale à Rive de Gier le 18 février dernier et même si elle n'a pas remporté cette dernière manche, tous ses camarades et son enseignante étaient très fiers de sa prestation.

Sortie Médiathèque / Visite de la Mairie pour les CE1-CE2

La médiathèque de Genilac a accueilli mardi 4 février, en début de matinée les élèves de CE1-CE2 de l'école Nelson Mandela. Ce fut un moment agréable autour des livres avec la participation à des activités de lecture.

Les élèves de CE1-CE2 se sont ensuite dirigés vers la mairie où M. Rochefolle, adjoint aux affaires scolaires, les attendait pour leur présenter un diaporama sur la commune et répondre à leurs questions. La matinée s'est terminée par la visite du bâtiment, du bureau de M. le Maire, où les enfants ont eu la chance de le saluer.



Visite Médiathèque CE1/CE2



Visite Mairie CE1/CE2

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une première intervention sur la sécurité routière organisée par la MAIF a eu lieu à l'école Nelson Mandela dans la classe CE1-CE2 de Mmes Defrance et Dutarte. Le travail s'est poursuivi ensuite en classe sur plusieurs séances ayant pour finalité le passage du permis piétons pour les élèves.

Pour les CM1-CM2, ce sont des policiers qui sont venus en classe pour un travail de prévention afin de se déplacer à vélo. Les élèves passeront le permis vélo en fin d'année scolaire avec une épreuve pratique.

CONTES... ET RACONTE !

Les élèves de l'école participent tous à un projet lié aux contes cette année. Ils ont tous découvert ou redécouvert les contes classiques en classe avec les enseignantes, ils ont eu plaisir à écouter la malice des contes détournés. En décembre, une conteuse professionnelle, Solenne Chardon, leur a proposé un spectacle qui fut le point de départ d'un travail réalisé avec chaque classe. A chaque séance avec Solenne, les élèves ont écouté des histoires, et ils ont appris à en raconter. Raconter des histoires, qu'ils ont inventées ou non, en changeant de point de vue, en ajoutant des petites choses pour que ce soit différent, plus drôle, que l'attention du public soit là, en utilisant la voix, les gestes... Tous les enfants ont participé avec grand plaisir, tous se sont ouverts peu à peu à l'art de raconter, en se délestant du poids du regard des autres.



Séance Contes et raconte avec intervenante

APE - ÉCOLE VICTOR ELIE LOUIS

A la rentrée, l'équipe enseignante de l'école Victor Elie Louis nous avait présenté un superbe projet nécessitant un financement exceptionnel ; notre équipe a donc décidé d'octroyer 2800€ supplémentaires afin de permettre la venue d'un intervenant en capoeira auprès de toutes les classes de l'école. Ce travail aura comme aboutissement un beau spectacle présenté lors de notre kermesse au mois de juin prochain. Ce projet nous a demandé de réorganiser entièrement cette journée puisque le spectacle ne peut pas avoir lieu sur la scène habituelle...

En décembre dernier, nous avons tenu un stand et une buvette à la fête de Noël sur invitation de la mairie pour participer à la vie du village. Ce moment convivial a été apprécié de tous ! Nous avons également pu organiser une soirée ciné / pizza pour fêter le début des vacances de février. Nous serons également présents aux côtés de GeniA.L pour le carnaval le 8 mars prochain.

Nous rappelons que tous les bénéfices gagnés lors de ces événements permettent le financement de projets scolaires. Ainsi, depuis septembre, les enfants ont notamment pu bénéficier de sorties au cinéma, au théâtre, au musée d'art moderne... ou encore de rencontres USEP ou d'intervention KAPLA dans le cadre de la journée de l'amitié.

Notez d'ores et déjà dans vos agendas les dates de nos 2 prochains événements :

- Chasse aux œufs le dimanche 13 avril : départ de l'école du Bourg, snacking proposé le midi. Ouverte à tous.
- Kermesse le samedi 14 juin : spectacle vers 10h30 au gymnase du Féloin et festivités dans la foulée vers l'école avec snacking le midi et stands l'après-midi.

Pour permettre ces temps festifs, nous aurons besoin de parents bénévoles donc n'hésitez pas à nous rejoindre !



CONTACT

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à l'adresse : apegenilac.vel@gmail.com
 Pour suivre notre actu :
 Page Facebook **APE Victor Elie Louis**.



ÉCOLE SAINTE FAMILLE

L'école a pour 2 ans un projet autour des langues. Il a démarré cette année avec la présence de Lorna pour 20 séances toute l'année pour chacune des classes de PS à CM2. Une vraie chance pour les élèves.

Ce projet continue avec la musique. Les élèves ont retrouvé la joie de voir un spectacle pour Noël, un spectacle sur l'Avent et autour de la musique. Nous avons partagé ce spectacle avec l'école St Joseph de St Romain en Jarez. Un joli moment de découvertes musicales et religieuses.



Les élèves prennent aussi plaisir avec des temps à la médiathèque par classe autour des livres, d'enquêtes numériques à l'aide des tablettes, des créations artistiques... Ils ramènent ensuite des livres en classe pour augmenter leur plaisir de lire.



Les élèves de GS et de CE2 ont démarré un projet d'apprentissage des échecs. Ils ont même fait un temps de pratique avec leurs parents à l'école.

Les élèves de PS/MS continuent leur promenade dans Genilac pour apprendre la nature et ils ont même fait germer des glands en classe trouvés lors de leur sortie.

Les élèves de PS, MS, GS et CP partiront en mars, 3 jours à Bully dans la Loire pour une classe découverte sur l'Angleterre et les arts. Ce projet permet aux élèves de grandir, de développer les compétences du vivre ensemble. En partant en mars, les élèves pourront réutiliser en classe leurs découvertes et cela renforcera les liens entre les élèves.

L'école a aussi investi dans la santé du personnel, des parents et des enfants en faisant poser un défibrillateur dans l'école. Ainsi en cas de souci cardiaque les personnes présentes dans l'école pourront agir.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se poursuivent à l'école pour la rentrée. Il reste de la place en GS, n'hésitez pas à contacter Nathalie Roesslinger la chef d'établissement :

04 77 75 06 64

et pour des informations sur l'APEL, allez sur la page facebook : **APEL Sainte Famille**

APEL SAINTE FAMILLE

Encore une année scolaire riche en projets et en animations diverses pour l'APEL Sainte Famille !

Après la réussite de notre soirée jeux de société ainsi que du traditionnel marché de Noël fin 2024, nous enchaînons avec d'autres moments conviviaux pour 2025 : participation au carnaval du 8 mars organisé par l'association GeniAL, kermesse de l'école le 16 mai prochain, ainsi qu'un nouveau ciné-pizza en fin d'année scolaire.

Parallèlement, les ventes de saumon et de brioches ont encore eu un franc succès. Les chocolats vont bientôt arriver pour Pâques, ainsi qu'une vente de bières et de saucissons en juin.

Tout ceci nous permet de financer de beaux projets pour les enfants, notamment la prise en charge d'une partie du voyage scolaire, prévu cette année pour les petits, mais aussi le financement de jeux et de livres pour les classes, du spectacle de Noël en décembre 2024 et des interventions en classe, comme une intervenante en Anglais qui a proposé des séances pour toutes les classes cette année.

Notez d'ores et déjà la date du prochain marché de Noël qui aura lieu le dimanche 23 novembre 2025 !
(Renseignements : apelsaintefamille.genilac@gmail.com)

ÉCOLE JULES VERNE

VOYAGE AUTOUR DU MONDE À L'ÉCOLE JULES VERNE

Cette année, l'école a pour projet de voyager autour du monde.

Après avoir travaillé sur l'Asie, et l'Antarctique, les maternelles vont voyager en Afrique pour la période mars-avril. C'est au travers d'albums pour enfants que les élèves découvriront ce continent. Mais c'est aussi grâce à une visite du safari de Peaugres qu'ils étudieront les animaux d'Afrique.

La classe de CE1-CE2 suit le Vendée Globe depuis le 10 novembre. C'est une course qui a lieu tous les 4 ans. Le départ est aux Sables d'Olonne, en Vendée. L'objectif pour les 40 skippers est

de faire le tour du monde en monocoque, sans assistance et sans escale. Le nôtre est de travailler de nombreuses compétences, mais d'une manière différente. Nous avons pu poser des questions au skipper qui est arrivé 3ème, Sébastien Simon, lors d'un webinaire organisé par 1jour1actu.

Les élèves sont très impliqués dans ce projet, l'IMOCA de la classe a fait le même trajet que les 40 skippers, mais de manière virtuelle.

DES TEMPS FORTS À LA VEILLE DES VACANCES...

Avant les vacances de Noël, les classes de CE et CM ont participé à des ateliers ludiques en anglais autour de la thématique de Noël au Royaume-Uni. Un atelier de fabrication de carte de vœux leur était proposé également.

Nous avons fêté le carnaval le vendredi 21 février, juste avant les vacances de février. Les classes maternelles sont venues montrer leurs déguisements aux plus grands le matin, et les CE/CM se sont déguisés l'après-midi. Une occasion de terminer la période dans un esprit de convivialité et de partage, entre petits et grands.

SOU DE L'ÉCOLE JULES VERNE - LA CULA

Le Sou de l'école Jules Verne est une association de parents d'élèves motivés qui organise différentes manifestations tout au long de l'année dans le but de récolter de l'argent pour financer les différents projets, achats et sorties de l'école (intervenante en danse pour toutes les classes, sortie au Safari de Peaugres, cadeaux de Noël pour les classes...). Nous proposons également des moments de convivialité pour se retrouver, parents et enfants, sur des temps hors scolaire. Cette année, pour la première fois, le Sou a organisé un goûter de Noël le 14 décembre avec la présence de Solenne Chardon, conteuse de Genilac venue raconter de belles histoires aux enfants. L'après-midi s'est clôturé par la visite du Père Noël venu gâter les enfants. Un moment apprécié par les petits comme les grands. Un carnaval a aussi été organisé avec une crêpe party le 15 mars. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 29 juin pour notre traditionnelle kermesse au stade de La Cula, ouverte à tous, avec ses stands de jeux (chamboule-tout, pêche aux canards...) ses stands de maquillage ou encore de vente de jouets, restauration, buvette salée-sucrée ainsi que deux structures gonflables gratuites en accès illimité !! Venez nombreux !

Retrouvez-nous sur Facebook pour ne rien louper de nos actualités : "Sou de l'école de La Cula"



Le Père Noël et Solenne Chardon, conteuse





ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE



ACCUEIL DE L'AUTRICE NANCY GUILBERT

Scénariste de la BD Lili Pirouli mais également autrice de nombreux romans pour les enfants et adolescents, Nancy Guilbert est venue à la médiathèque fin novembre. Elle a proposé un atelier d'écriture aux enfants du centre de loisirs et a répondu aux interrogations lors d'un temps d'échange. Elle a même dédicacé deux livres, saurez-vous les trouver à la médiathèque ?



LES CONTES EN PYJAMA

A l'approche de la fin d'année et pour se mettre dans une ambiance festive et cocooning, l'équipe de la médiathèque a proposé une soirée contes en pyjama ! Saynète, papillotes et lecture d'histoires sur le Père Noël et la magie hivernale ont ravi petits et grands.



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ - NUITS DE LA LECTURE

Dans le cadre des Nuits de la lecture, la médiathèque a proposé aux usagers une soirée jeux de société ! Un moment convivial et intergénérationnel. Tous les jeux proposés lors de la soirée sont à la médiathèque. N'hésitez pas à les utiliser lors de vos venues et à vous amuser ! (Jeu sur place uniquement – pas d'emprunts de jeux de société)

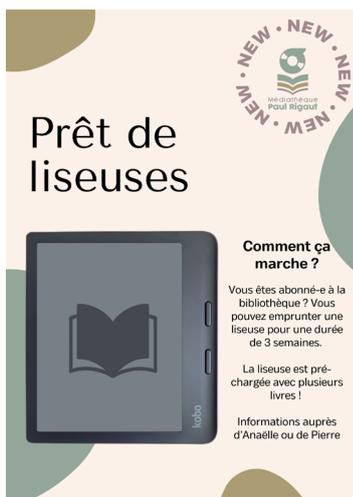


CONTES MUSICAUX

Mercredi 26 février, la compagnie « Quand on aime, on conte » a proposé deux spectacles musicaux aux enfants ainsi qu'un atelier de percussion corporelle. Une belle journée de partage et d'émerveillement.

C'EST NOUVEAU !

Les liseuses vous intriguent mais vous n'avez jamais sauté le pas ? Venez tester à la médiathèque ! Deux liseuses sont désormais disponibles à l'emprunt. Une sélection de livres sera préchargée dessus et vous pourrez en profiter pour 3 semaines. Pierre et Anaëlle vous expliqueront le fonctionnement et répondront à toutes vos questions !



Les histoires du mercredi, une sélection de contes et comptines à écouter dès 4 ans

- Mercredi 16 avril à 10h
- Mercredi 07 mai à 10h
- Mercredi 25 juin à 10h

les bébés lecteurs, pour faire découvrir la magie des livres et des premières comptines aux enfants de 6 mois à 3 ans

- Jeudi 24 avril à 9h30
- Jeudi 19 juin à 9h30

À VENIR !

Les ateliers numériques reprennent à la médiathèque ! Une conseillère numérique France Services anime des ateliers pour adultes débutants dans la salle multimédia de la médiathèque. Ces ateliers ont lieu une fois par mois les vendredis de 14h à 16h. Inscription obligatoire – places limitées – 04 77 83 59 14 - mediatheque@genilac.fr



SAINT-CHAMOND

ATELIERS NUMÉRIQUES

Le vendredi de 14h à 16h

Groupes de 9 personnes maximum
 Animés par une conseillère numérique France Services
 Salle multimédia de la médiathèque
 Gratuit sur inscription
 04.77.83.59.14 / mediatheque@genilac.fr



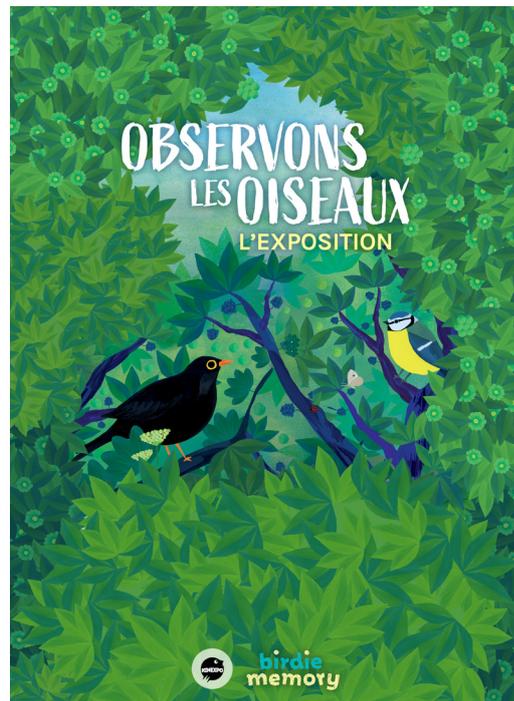
Parcours 2 : Gérer ses photos



23/05	06/06	20/06
Apprendre à ranger et organiser ses photos	Transférer ses photos du smartphone à l'ordinateur	Créer son livre de recettes

exposition « observons les oiseaux » du 11/03/2025 au 24/05/2025

Avec cette exposition mêlant panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques, devenez un ornithologue en herbe et découvrez les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations : littérature, musique, environnement ! Une exposition prêtée par la Médiathèque départementale de la Loire.



LA VIE DU RÉSEAU ITINÉRANCES !

Le Réseau Itinérances des médiathèques du Pays du Gier a lancé un nouvel événement littéraire : De page en page, l'événement littéraire du Gier qui fait bouger les lignes ! Depuis fin novembre, et jusqu'à début juin, retrouvez à la médiathèque les quatre ouvrages en compétition pour le prix littéraire !



L'équipe de la Médiathèque Paul Rigaut s'associe au nouvel événement littéraire du Gier « De Page en Page... ». Le thème de la première édition étant « La cuisine », nous proposons au jeune public de venir se régaler un mercredi par mois avec des lectures gourmandes. Une douzaine d'enfants en nombre limité a déjà pu écouter :

- Blaise et « l'incroyabilicieux » château d'Anne Hiversère de Claude Ponti le mercredi 27 novembre 2024
- des contes au chocolat le mercredi 22 janvier 2025
- des histoires fromagères truculentes et succulentes le mercredi 19 mars 2025

Nos prochaines gourmandises sont prévues le mercredi 16 avril 2025 et le mercredi 7 mai 2025, le menu du jour est encore secret. Guettez notre affichage et pensez à réserver votre table et votre coussin auprès de la Médiathèque.



Exposition « sommeil » du 10/06/2025 au 30/08/2025

Nous passons plus d'un tiers de notre vie à dormir. Nous avons la sensation de revivre après une bonne nuit : nul doute que le sommeil répare et reconstruit à la fois le corps et l'esprit. Cette exposition fait le point sur nos connaissances et sur les méthodes pour maintenir et retrouver un sommeil de qualité.



SAISON CULTURELLE

L'année 2024 s'est terminée en beauté avec les animations de Noël du 14 décembre :

- Séance de contes sous le préau de l'école VEL
- Démonstration de twirling bâton place Jean Odin
- Manège à disposition dans le parc du bourg
- Stand maquillage, crêpes et gâteaux par les parents d'élèves
- Vin chaud et cacao offerts par la municipalité
- Et feu d'artifice pour clôturer la journée !

Une belle fréquentation et un format à reproduire en 2025...

L'année 2025 a débuté sur les chapeaux de roue avec :

- Le spectacle de la Comédie nomade à la salle de La Cula en janvier
- Le cabaret en février

Et pour clôturer la saison, le stage découverte du Gospel a eu lieu le samedi 29 mars. Les stagiaires ont participé au concert du soir proposé par le groupe « Travel in Gospel » à l'église de Tapigneux.



Manège



Démo twirling bâton



Histoires ambulantes



Spectacle Tout Dostoïevski



Stand maquillage des parents d'élèves



Public assistant au feu d'artifice



Cabaret

GENI.A.L

Ce fut un premier trimestre chargé de beaux événements pour l'équipe Geni.AL! avec la buvette du théâtre et du cabaret ainsi que le carnaval ! Carnaval qui fut une réussite cette année grâce à une météo moins capricieuse qu'en 2024.

Nous sommes déjà plus que motivés quant à la préparation de la fête de la musique qui se déroulera dans le jardin public du bourg le vendredi 13 juin à partir de 18h30/19h. En avant-première, nous avons le plaisir de vous faire découvrir le Line Up :

- 1/ The Washing Dishes
- 2/ Mudshower
- 3/ Nikotine
- 4/ Smad

Comme à son habitude, l'équipe Geni.A.L. vous proposera une buvette et restauration sur place tout au

long de cette soirée. On espère vous voir aussi nombreux que l'année passée !

Puis rendez-vous pour la fête du 14 juillet, immanquable également, le samedi 12 juillet à la Cula pour notre soirée concert avec "The Mystery Machine", restauration assis et feu d'artifice offert par la municipalité !

En attendant, suivez-nous sur votre page Facebook, pour ne rien rater des prochaines annonces : www.facebook.com/groups/genilac.animations.loisirs/

A très vite !
Génialement,
L'équipe Geni.A.L !



L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER : DES VESTIGE REMARQUABLES SUR LA COMMUNE DE GENILAC

L'aqueduc romain du Gier s'étend sur 86 km entre St Chamond et Lyon.

La commune de Genilac a acquis récemment un terrain situé en bas de la route des arcs, abritant les vestiges des piles du pont-siphon de la Durèze. Des travaux de sécurisation du site sont prévus pour cet été.

Par ailleurs, la commune adhère au SIARG (Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier) qui va poser des panneaux d'informations sur l'aqueduc rue des verchères et route des arcs.

Une visite du site sera à nouveau proposée lors des journées européennes du patrimoine les **20 et 21 septembre 2025**.



VIE

ASSOCIATIVE & SPORTIVE



KARATÉ CLUB DE GENILAC

M. Philippe Corneloup, ceinture noire 7ème dan, expert en karaté défense et responsable des passages de grades au sein du comité de la Loire de karaté est venu nous faire 2 stages dans notre club le même jour.

Tout d'abord un stage en karaté défense avec 17 participants.

Il a enseigné des techniques de frappes, des saisies avec dégagements et atémis.

Sur des attaques au couteau, il a montré des esquives et des contre-attaques.

Les participants ont été conquis par le stage.

Les professeurs du karaté défense sont Bernard Veillon, Guy Jamot et Wilfried Escoffier.

Pour le 2ème stage, il y a eu 30 participants en karaté.

Philippe a insisté sur le ressenti du corps par rapport aux techniques employées.

Il a expliqué quelques critères indispensables pour la réussite d'un passage de grade.

Un travail de répétition des techniques est toujours payant pour progresser dans les meilleures conditions. Les professeurs de karaté adultes sont Alain Bost, Sylvie Grousson, Aurélien Mouton et René Tardy.

Le karaté club de Genilac avec ses 240 adhérents est le 2ème club en nombre de licenciés de la Loire sur 50.

Il y a 11 sections au KC Genilac : le karaté à partir de 4



ans jusqu'aux adultes confirmés répartis sur 6 cours, forme et bien-être, body karaté, self défense, qi gong et tai ji quan.

Le président du club est M. Jean Luc Grenard qui vient de remplacer M. René Tardy
27 professeurs encadrent tous ces groupes.

Le site : <https://karateclubgenilac.fr>



FC GENILAC

Nous vous informons que le loto prévu le 2 février a été annulé et sera reprogrammé à une date ultérieure. En revanche, notre traditionnelle soupe aux choux est maintenue pour le dimanche 16 mars 2025, et nous avons également lancé la création d'une équipe féminine, qui poursuit actuellement ses entraînements avec enthousiasme

Plusieurs formations sont programmées : une session secourisme PSC1, une formation avec un préparateur mental ainsi qu'une formation U11-U13 pour nos éducateurs, assurée par Alain JACON du district.

Du côté des événements à venir, nous avons annulé deux tournois d'été, à savoir ceux du 30 avril pour les U13 et le 1er mai pour les U11 et reprogrammé 2 autres tournois :

- **Tournoi U13** : le 7 mai de 18 h à 23 h 30.
- **Tournoi U11** : toute la journée du 8 mai.

Au stade municipal de Genilac.

Nous espérons vous voir nombreux pour ces événements !



Les membres de l'équipe de foot en marchant



Tournoi U11 au Feloin



MOUGEOT Yanis et BARRIER Valentin, volontaires service civique, avec le préparateur mental Antoine FERRARO

MOBILISATION POUR LA PROTECTION ANIMALE : REJOIGNEZ ARGOS42 EN 2025 !

L'association Argos42 poursuit son engagement pour la protection animale, un combat initié en septembre 2023.

L'année 2025 marque le lancement de notre grande campagne nationale : sensibiliser citoyens et élus aux dérives des salons du chiot. Ces événements exposent les animaux à un stress important, augmentent les risques de propagation de maladies comme la parvovirose et la toux du chenil et encouragent les achats impulsifs. Trop souvent, ces achats précipités conduisent à des abandons, selon notre sondage, 47,7% des animaux achetés lors de ces salons sont abandonnés. Pour lutter contre ce phénomène, Argos42 mène une mobilisation active à travers une pétition en ligne et un travail de sensibilisation auprès des parlementaires (sénateurs et députés) en faveur de travaux parlementaires (Proposition de Loi [PPL], Question écrite au gouvernement...).

Mais notre engagement ne s'arrête pas là ! Il est essentiel de changer profondément notre regard sur l'animal. Trop souvent encore considéré comme un simple bien, l'animal est pourtant un être vivant doué de sensibilité, comme le reconnaît le Code Civil depuis 2015 : « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité » (art. 515-14). Pourtant, aujourd'hui encore, la vision de l'animal doit évoluer. Il est temps d'éduquer petits et grands à une meilleure compréhension et un plus grand respect de toutes les espèces.

Nous avons besoin de vous ! Si vous souhaitez vous investir dans la cause animale, pourquoi ne pas devenir bénévole ? Que ce soit pour des actions sur le terrain, de l'aide à la gestion de projet ou encore du soutien administratif, chaque contribution est précieuse.

L'adhésion à notre association n'est pas seulement un soutien financier, c'est une déclaration d'engagement en faveur du respect et de la protection animale. Pour 10 euros par an, vous nous aidez à mener nos combats et à donner de la voix à ceux qui n'en ont pas. Notre réseau de professionnels s'étoffe chaque jour.

Vous avez besoin de conseils ? Chez Argos42, nous sommes là pour vous accompagner gratuitement.



STOP aux salons du chiot !

CONTACT

Site web : ww.association-argos42.com

Email : contact@association-argos42.com

Réseaux sociaux : Instagram, Facebook, TikTok, LinkedIn

Rejoignez-nous et ensemble, faisons avancer la protection animale !



VTT EVASION GENILAC

Le VTT Evasion Genilac accueille cette année plus de 80 licenciés, avec un développement de roulage en famille (2 personnes d'une même famille). Cela révèle l'esprit du club, qui a d'ailleurs réalisé une belle vente de boudin le 8 et 9 février à la salle polyvalente des Bourdonnes. Le temps hivernal n'a pas mis de frein aux sorties du samedi après-midi, mais nous avons hâte de retrouver les beaux jours pour parcourir les chemins. Pour rappel, le club se retrouve tous les samedis à 13h30 sur le parking du stade de foot de La Cula pour partir durant 3h environ. Plusieurs groupes se forment selon le nombre de participants et les envies de chacun.

Nous vous donnons RDV le 4 mai pour la randonnée « la Genilacoise » ouverte à tous. Plusieurs niveaux en VTT mais également en marche, avec la possibilité de déguster le délicieux repas concocté par le chef de la Banque Alimentaire (pour preuve, certains viennent uniquement déjeuner !)

La saison se terminera fin juin après un WE en camping avec tous les licenciés et leur famille. **N'hésitez pas à nous contacter : clubvttvvasiongenilac42@gmail.com et/ou nous suivre sur les réseaux sociaux.**



VTT évasion Genilac

ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA CULA

Le lundi au Fitness : Retour sur le premier trimestre de la saison

Tout se passe pour le mieux le lundi de 18h30 à 19h30 à la salle de la Cula et de 19h45 à 20h45 au gymnase des Bourdonnes, les cours de Fitness avec Marion Piegad affichent complets. Entraînement cardio-vasculaire, musculation, assouplissements, efforts, rires, sueur, bonne humeur, les qualificatifs ne manquent pas et malgré quelques accroc (merci la grippe) l'assiduité est de mise.

On retiendra deux séances spéciales événements : octobre rose le 28 octobre 2024 et Noël le 16 décembre 2024.

En 2025, ça continue encore et encore car on ne change pas les équipes qui gagnent !

Et le jeudi, c'est gym douce !

Tous les jeudis de 10h30 à 11h30, à la salle de La Cula, 17 personnes se retrouvent pour de la gym douce avec Cécile Mohr. C'est une gym variée : entretien de la souplesse, travail sur la musculation, la coordination avec du Pilates et de la danse sous forme d'ateliers divers. En musique, et une bonne ambiance assurée !



A La Cula nous avons organisé un TÉLÉTHON le 7 décembre 2024. Il a beaucoup plu, nous avons eu peu de marcheurs, la sortie VTT fut annulée puis reportée au samedi suivant. Mais vous êtes venus nombreux déguster notre soupe aux choux et partager ce moment de solidarité. Et grâce à vous, nous avons pu remonter la belle somme de 6 301 € à l'AFM TÉLÉTHON pour la recherche médicale. L'association des familles de La Cula et les Amis du Téléthon remercient sincèrement tous les bénévoles, tous les participants, l'association Calvin, le club VTT évasion, l'association Joss'Country et tous les sponsors.



50 ANS DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE GENILAC (ADSBG)

Le 23 février 2025, salle polyvalente de La Cula, à l'issue de son assemblée générale, l'association a fêté ses 50 ans ! 1^{ère} collecte le 24 mai 1974 avec 31 donateurs

Au fil du temps, 5 collectes et 428 poches de sang en 2024 !

C'est Mr CHARPENTIER Claudius qui a créé cette association. Lui ont succédé Mr ALLATAMURA Daniel, Mme PONCIN Christiane et Mr DESGRANGES Yves, actuel président.

Pour cet anniversaire était présents Mrs VANGIS Louis, ODIN Claude, SERRE Christian, membres de l'association à sa création et toujours membres actifs de l'association. Un hommage particulier leur a été rendu.

Mr le Maire, a remis, à chacun une lettre de félicitations et de remerciements au nom des habitants de la commune. 50 ans d'activités dans une association, ce n'est pas commun.

Merci pour votre dévouement et votre longévité dans l'association des donneurs de sang de Genilac !



De gauche à droite Mrs VANGIS Louis - ODIN Claude - SERRE Christian

COURIR POUR DES POMMES

Après une 30^e édition de tous les records avec près de 1500 participants, les 200 bénévoles de Courir pour des Pommes et du GAASM (groupement des associations de St Martin) ainsi que les services municipaux des 5 communes organisatrices sont à pied d'œuvre pour réunir coureurs et marcheurs à l'occasion de la 31^{ème} édition le 28 septembre 2025.

Comme chaque année, les coureurs pourront s'aligner au départ de 3 parcours de 10, 22 et 42 km, les marcheurs sur 2 parcours de 10 et 17 km et les plus jeunes sur 2 formats de 800 m et 2 km. Coureurs et marcheurs pourront se retrouver à l'arrivée pour partager le traditionnel repas de pâtes et repartiront tous avec des pommes !

Les partenariats avec l'association Tonga Terre D'Accueil et le zoo sont reconduits. Dans ce cadre, 1€ sera reversé à l'association pour chaque inscription à une marche ou une course et les coureurs des 2 plus grands formats traverseront le zoo, offrant une expérience unique !

Enfin, le marché des producteurs sera reconduit et de nombreuses animations sont prévues. Notre devise comme depuis la première édition est partage et convivialité alors venez profiter d'une belle journée avec nous le 28 septembre 2025 à Saint Martin la Plaine avant notre retour à Genilac en 2026 pour la 32^e édition !

courirpourdespommes.fr

Instagram : [courir_pour_des_pommes](https://www.instagram.com/courir_pour_des_pommes)

Facebook : Courir Pour Des Pommes



Merci à M. Thivillon qui a autorisé les coureurs à passer dans le zoo



Noé a participé à la course sur une joëlette



Attention au départ !

SOPHROLOGIE DU PAYS DU GIER & YOGA DU RIRE

QU'EST-CE QUE LA SOPHROLOGIE ?

« La sophrologie nous propose d'atteindre un état modifié de conscience, entre veille et sommeil, dans lequel la personne va pouvoir stimuler différentes capacités et ressources qu'elle ne soupçonne pas ou qu'elle exploite peu. Elle devient alors capable de se détendre, de se concentrer, de gérer son stress et ses émotions mais aussi de mieux mémoriser, de positiver et de se dépasser. Il s'agit aussi d'aider la personne à changer le regard qu'elle porte sur elle, sur les autres et sur le monde. Donc d'appréhender les situations de façon beaucoup plus sereine afin d'avoir des réactions justes et adaptées. »

Extraits du site de la Fédération Française de Sophrologie

Il reste quelques places au niveau du groupe de « La Cula ».

Possibilité d'une séance découverte gratuite, sans engagement : 06 72 99 60 68



Gardons le moral au top en pratiquant le YOGA DU RIRE! Le rire, tel que nous le pratiquons en atelier du yoga du rire, est une formidable énergie pour tous ceux qui souhaitent apporter un vrai « plus » à leur vie et à leur entourage. C'est ouvert à tous, chacun fait selon ses possibilités. Autorisez-vous à effectuer cette joyeuse découverte. Cette activité entraîne une élévation de la bonne humeur et renforce la vitalité. La science a montré que nous sécrétons alors les fameuses hormones du bonheur. Le yoga du rire constitue un excellent exercice qui influe positivement sur le corps, l'esprit et les émotions. Ses avantages « santé » sont d'ailleurs salués.

Jacqueline témoigne : *Le Yoga du Rire a contribué à m'apporter une joie de vivre et surtout à prendre*

conscience de la valeur des petits instants de bonheur qui constituent ma vie ! Je prends du recul par rapport aux situations stressantes et anxiogènes. Chaque mercredi soir c'est « lâcher prise » et « instant pour soi » ! Je repars avec la « banane » et apporte mes rires et sourires à ma famille, à mes amis, à mes collègues. Je remercie Liliane de m'avoir fait découvrir cette belle activité qui pour moi est bien plus qu'une activité mais une philosophie de vie.

Contact de l'animatrice Liliane Poméon pour tout renseignement par téléphone au 06 84 22 84 85 ou par mail : liliane.pomeon@orange.fr



TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION

Parlons ZFE

Les premiers contrôles de police dans les ZFE viennent d'être mis en place.

Nous sommes totalement opposés aux ZFE de LYON et SAINT ETIENNE. Ces ZFE sont insensées, ce sont les plus modestes des travailleurs, salariés et artisans qui sont touchés. Ils ne pourront plus se rendre à leur travail car ils n'ont pas les moyens d'acheter une voiture conforme. C'est également une partie de la population de nos territoires ruraux qui ne pourra plus se rendre à une consultation médicale, un rendez-vous administratif, un spectacle, une manifestation sportive dans ces métropoles.

Cela nous rappelle les restrictions des années du COVID. Nous sommes sincèrement écologistes, mais nous vous rappelons que ces vignettes ne sont pas basées sur la pollution réelle rejetée par les véhicules mais sur l'âge de

ces derniers. Une voiture de grosse cylindrée année 2024, très polluante, consommant 20 à 25 litres au 100 a le droit de circuler dans ces ZFE alors que nos petites voitures anciennes consommant 5 à 7 litres en sont exclues.

Pour la pollution, nous rappelons que nos voitures anciennes sont en règle puisqu'elles passent des contrôles techniques tous les 2 ans et même un contrôle pollution tous les ans pour les véhicules professionnels. Nous sommes sincèrement écologistes mais là, c'est trop!

CONTACTEZ-NOUS : Nous restons à votre écoute pour relayer vos remarques ou propositions.
avenirdegenilac@gmail.com

Liste Majoritaire

Depuis 10 ans, nous n'avons eu de cesse de prendre tous les sujets à bras le corps. Nous parlons souvent des travaux, tellement il a fallu porter une ambition forte, trouver des financements comme jamais, et profondément transformer Genilac.

Mais nous pourrions parler du développement de l'accueil en médiathèque, de l'installation d'un Vival, de la création d'un Centre de loisirs municipal et de tant d'autres sujets du quotidien qui ont tous grandement mobilisé notre équipe.

Mais tout cela passe par le nerf de la guerre, la maîtrise financière. Trop souvent invisible, ce travail exige une vraie mobilisation de l'équipe depuis 11 ans. Vous savez combien nous avons toujours été en recherche de financements extérieurs, au prix de

contacts innombrables et de près de 100 dossiers de subventions déposés, tous différents, tous chronophages, mais tous indispensables. Pour une commune de notre taille, c'est un travail énorme mais qui a permis d'être impactant sur la commune.

Néanmoins, la maîtrise financière passe d'abord par le suivi des frais de fonctionnement de notre commune, c'est à dire la maîtrise des dépenses du quotidien. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Et là encore nous sommes particulièrement vigilants afin de moderniser la commune sans augmenter la taxe foncière, objectif tenu puisque son taux n'a pas varié à Genilac depuis 2012.

C'est aussi l'occasion de parler du contexte qui devient clairement plus complexe que jadis : cette année

l'augmentation des cotisations CNRACL (retraite), du SDIS (pompiers) et de l'énergie représentent à elles seules près de 100 000 €, somme considérable...

Ce sont autant de dépenses en moins sur le territoire de Genilac. La vérité est que là encore nous récoltons les fruits de notre rigueur. Car si les marges sont plus réduites, notre méthode était la bonne : sérieuse et responsable. Alors que certaines collectivités sont aujourd'hui en difficulté, ce n'est pas le cas à Genilac.

La situation est certes plus complexe mais elle maîtrisée. C'est ce sérieux qui a permis tous les travaux réalisés et qui aujourd'hui préserve l'avenir de notre commune.



**L'immobilier
de votre village
à un visage**

Adeline FRIZOT
Conseillère en immobilier
06 20 16 87 74
adeline.frizot@capifrance.fr
Frais Vérifiés ★★★★★ 4.89/5

capifrance

ADELINE FRIZOT E - AGENT COMMERCIAL BAC - 007 008 793 - SAINT ETIENNE - Source Avis Vérifiés 2021



Marmite & Pétrain
PRENEZ LA PAUSE !

**VOTRE
ARTISAN BOULANGER
& BANETTE**

**Chemin de Pompey
42800 GENILAC
09 82 45 47 12**

**TAXI SARRUT
GENILAC**

04 77 75 91 95
Portable Franck : 06 09 47 50 75

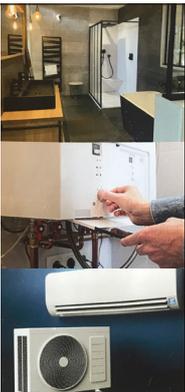
Transports malades assis
Toutes distances
Véhicule climatisé




VF PLOMBERIE
Chauffage Climatisation Ventilation

Nos services

- Tous travaux de plomberie chauffage
- Remplacement chaudière et entretien
- Installation climatisation et pompe à chaleur
- Tous types de dépannage



FINAND VALENTIN - 06 44 94 28 62



Des hommes au cœur du terrain

FONT TP
Travaux Publics & Particuliers
Martinaud

625 Route de St Appolinaire - 69590 LARAJASSE - Tél : **04.78.48.42.93**
Email : contact@fonttp-martinaud.fr - Site : www.fonttp-martinaud.fr



Fourniture et pose
de panneaux
photovoltaïques
en surimposition

Offre globale
avec étude

☎ **06 82 85 82 04**
✉ contact@pvleco.fr
📍 **42800 Genilac**



www.pvleco.fr



AF INJECTIONS
STABILISEZ VOS SOLS DURABLEMENT

www.af-injections.fr

- Stabilisation de sols incertains et sensibles au phénomène de RGA avant travaux de remise en état ou de construction neuve
- Reprise en sous-œuvre de bâtiments fissurés par micropieux, agrafage de fissures
- Renfort structurel par pose de lames de carbone
- Confortement de parois par tirants d'ancrages




Études et conseils avisés, apport de solutions chiffrées, adaptées aux contraintes techniques et environnementales.

Parlez-nous de votre projet!

Tél : 04 28 04 0119 contact@af-injections.fr



RÉSEAU SOCIAL POUR DANSEURS



Bienvenue dans l'univers
Groov'it

Inscrivez-vous !

Adresse Mail
Mot de passe
Confirmer mot de passe

Explorez un calendrier complet d'événements de danse, de stages et de compétitions

Répondez directement à des offres d'emplois, castings et autres opportunités professionnelles



SCANNER MOI

RG FROID
 INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

POMPE A CHALEUR
 CLIMATISATION
 BALLON THERMODYNAMIQUE

1308 Chemin de la trivolinière
 42800 Saint Romain En Jarez

07 63 17 27 01
 Gauthier.robort@rg-froid.fr

   Rg_froid



Venez visiter notre nouveau showroom
Toute une équipe à votre service, suivi personnalisé

dufour Direction Genilac
RIVE DE GIER

GENILAC

**CLIMATISATION - PLOMBERIE
 FROID INDUSTRIEL
 PHOTOVOLTAÏQUE**





Ludovic MAYERE : 04 77 75 83 56
www.aes42.fr - info@aes42.fr

COIFFURE
 04 77 04 29 53

Homme-Femme-Enfant-Barbier
 74 Rue de l'église 42800 GENILAC

LUNDI 13h-18h
 MARDI 8h-18h
 MERCREDI 8h-12h/14h-18h
 JEUDI Fermeture hebdomadaire
 VENDREDI 8h-19h
 SAMEDI 8h-15h

Claudie THOLLET



Agence de Saint-Chamond
 48, rue de la république
 42400 Saint-Chamond
 Tél. 04.77.22.78.25

Agence de Montbrison
 2bis, boulevard Chavassieu
 42600 Montbrison
 Tél. 06.64.90.20.89

**7 j/7
 24 h/24**

AGENCE DE RIVE-DE-GIER
 8 rue Waldeck Rousseau
 42800 Rive-de-Gier
 04 77 75 46 46

AGENCE DE SAINT-CHAMOND
 1 rue Gambetta
 42400 Saint-Chamond
 04 77 19 00 00

POINT ACCUEIL DE LA GRAND-CROIX
 10 rue Louis Pasteur
 42320 La Grand-Croix
 04 77 73 26 88

CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA MADELEINE
 69440 Saint-Maurice sur Dargoire
 04 77 75 46 46

CONFIANCE OBSÈQUES
 À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

Nous contacter par email :
contact@confianceobsèques.fr
confianceobsèques.fr